

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Matahiti 144
N° 3 N.H.

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 10
no Eperera 1995

IMPRIMERIE OFFICIELLE — Tél : 42.50.67 - Télécopieur (Fax) : 42.52.61 - B.P. 117 PAPEETE

NUMERO SPECIAL

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Décision du Conseil constitutionnel en date du 6 avril 1995 arrêtant la liste des candidats à l'élection du Président de la République. (J.O.R.F. du 7 avril 1995)

Pages

16

PARTIE OFFICIELLE**ACTES DU POUVOIR CENTRAL****ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION****ACTES DU POUVOIR CENTRAL****DECISION du Conseil constitutionnel en date du 6 avril 1995 arrêtant la liste des candidats
à l'élection du Président de la République.**

Article 1er.— La liste des candidats à l'élection du Président de la République, dont l'ordre est établi par voie de tirage au sort entre les noms des candidats, est arrêtée comme suit :

M. Philippe de Villiers ;
M. Jean-Marie Le Pen ;
M. Jacques Chirac ;
Mme Arlette Laguiller ;
M. Jacques Cheminade ;
M. Lionel Jospin ;
Mme Dominique Voynet ;
M. Edouard Balladur ;
M. Robert Hue.

Art. 2.— La présente décision sera publiée sans délai au *Journal officiel* de la République française et notifiée par les soins du Gouvernement aux représentants de l'Etat dans les départements, dans les territoires d'outre-mer et dans les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi qu'aux chefs de postes diplomatiques et consulaires.

Délibéré par le Conseil constitutionnel dans sa séance du 6 avril 1995.

